

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25109003

Dépôt / Registre

21 AOUT 2025

au greffe du Tribunal de l'entreprise
Greffier

N° d'entreprise : **0405 966 675**

Nom

(en entier) : **COMPAGNIE IMMOBILIERE DE BELGIQUE**
(en abrégé) : **IMMOBEL**

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Boulevard Anspach 1, 1000 Bruxelles**

**Objet de l'acte : Nomination co-représentant permanent du commissaire - Approbation
clause de changement de contrôle**

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 17 avril 2025, il a été décidé:

- sur recommandation du conseil d'administration et du comité d'audit et des risques, de désigner Monsieur Frederic Poesen en tant que co-représentant permanent du commissaire, qui élit domicile au siège de KPMG Réviseurs d'Entreprises SRL.

- d'approuver, et pour autant que besoin, de ratifier la clause de changement de contrôle figurant dans la convention de crédit d'un montant de EUR 135.000.000 entre, notamment, la Société en tant qu'emprunteur et BNP Paribas Fortis SA/NV, KBC Bank NV et Belfius Bank NV en tant que prêteurs, conformément à l'article 7:151 du Code des Sociétés et des Associations.

Pour extraits conformes,

L.A.W. BV
représentée par sa représentante permanente
Stephanie De Wilde

Mandataire spécial

Adel Yahia Consult BV
représentée par son représentant
permanente
Adel Yahia
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/08/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).